



## Lutte des MA France :

**Le Tribunal de commerce prononce la liquidation avec cessation d'activité !  
Une décision scandaleuse prise dans des délais jamais vus !  
Nous demandons au procureur de faire appel de cette décision inique !**

Le 13 mai à 14h le tribunal a rendu sa décision suite à la demande de la direction de MA France de liquidation judiciaire. **Il aura fallu moins d'une semaine au tribunal de commerce pour décider d'une liquidation, concernant une entreprise qui appartient à une multinationale propriétaire de 30 sociétés à travers le monde dont 3 en France. Une célérité exceptionnelle qui est un nouvel exemple du caractère totalement scandaleux du traitement d'un dossier qui concerne 400 emplois !**

MA France possède des actifs, le foncier est évalué à une soixantaine de millions d'euros. MA France appartient à une société qui a pour actionnaire Arcelor Mittal. MA France a un carnet de commande qui court jusqu'en 2026. Autant d'argument qui aurait dû conduire à prononcer une cessation de paiement afin de travailler à des réponses alternatives.

**La colère et la mobilisation des salariés de MA France, qui se sont rassemblés massivement devant le TGI de Bobigny ont permis d'obtenir en urgence un rendez-vous avec le procureur de la République, Eric Mathais, accompagné de la procureur adjointe Isabelle Minguet en charge des affaires économiques et financières.**

Nous avons demandé au Procureur de faire appel de cette décision du tribunal de commerce en faisant valoir un certain nombre d'arguments liés notamment à la question de l'ordre public. Par ailleurs la loi affirme qu'il faut privilégier la sauvegarde de l'emploi, et rien dans la manière dont est traitée ce dossier ne va en ce sens. Nous sommes face à un donneur d'ordre, à la santé financière insolente, qui souhaite faire payer à la collectivité sa casse sociale en empêchant la construction de toute solution alternative pour la sauvegarde de l'emploi et de l'outil industriel.

**Le Procureur a pris l'engagement d'étudier nos arguments que nous lui adresserons dans les 24h par écrit, avant de prendre une décision.**

Les salariés de MA France ne se laisseront pas ainsi mépriser et écraser par des connivences patronales !

Jeudi 16 mai ils se rassembleront devant le ministère de l'économie, avec des délégations de salariés de l'automobile de tout le pays, pour exiger de l'Etat qu'il arrête d'arroser avec des milliards le sable de la finance de la filière automobile et protège enfin l'emploi industriel et les usines du territoire !

A Aulnay, les salariés ont pris date, ils ont la propriété d'usage de leur outil de travail, leur usine n'a pas encore finit de rugir !

Bobigny le 13 mai 2024